

Sujet : [INTERNET] Enquête publique (aire de grand passage des gens du voyage)

De : monique.lrohellec@free.fr

Date : 05/03/2024 11:07

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour Messieurs,

Je viens vous donner mon avis au sujet de l'aire de grand passage des gens du voyage et vous dire que je suis complètement contre pour toutes les raisons suivantes :

- hygiène et environnement.
- augmentation de population trop importante.
- risque de perte importante d'exploitation pour les parcelles agricoles voisines.
- risque de perte de valeur foncière pour les maisons voisines.
- la taille de l'aire prévue est complètement disproportionnée.
- alors qu'on est en manque de surface pour l'habitat, est-ce bien raisonnable de gaspiller 4 ha de terres agricoles pour une aire qui ne servira que quelques semaines par an pour des gens du voyage.
- Est-ce bien aux habitants de La Jarne de payer des structures de vacances pour permettre à des gens sans rapport avec notre commune de venir y passer des semaines quasi gratuitement.
- la taille de ces aires (4 ha minimum) est demandée. Est-ce bien la vocation de l'argent public de financer indirectement ces activités. (en contradiction avec la loi de 1905).

Salutations
M. Le Rohellec